

JE M'INTERROGE

« Pourquoi le dépistage organisé du cancer de l'intestin ne concerne-t-il que les personnes de 50 à 74 ans ? »

Le cancer de l'intestin est très rare avant 50 ans. Sa fréquence augmente ensuite rapidement. Le dépistage organisé a démontré son efficacité pour réduire la mortalité par cancer de l'intestin auprès des personnes âgées de 50 à 74 ans. Après 74 ans, l'intérêt d'un dépistage individuel peut être discuté avec le médecin traitant.

« Ce dépistage est-il pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie ? »

Le test qui vous sera remis par votre médecin traitant et sa lecture sont pris en charge à 100 %. En revanche, la consultation est prise en charge dans les conditions habituelles, de même que la coloscopie lorsqu'elle est prescrite.

« Je n'ai aucun symptôme, je me sens bien, dois-je quand même faire ce test ? »

OUI. Après 50 ans, même si on est en bonne santé, il est important de faire un dépistage du cancer de l'intestin, tous les deux ans, car ce cancer peut rester très longtemps sans symptôme identifiable.

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DE L'INTESTIN : PARLEZ-EN AVEC VOTRE MEDECIN TRAITANT

Pour connaître le centre de coordination du dépistage des cancers dans votre département rendez-vous sur www.e-cancer.fr



DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DE L'INTESTIN



**POUR SE PROTÉGER DU
CANCER DE L'INTESTIN
UN TEST SIMPLE À FAIRE CHEZ
VOUS DÈS 50 ANS.**





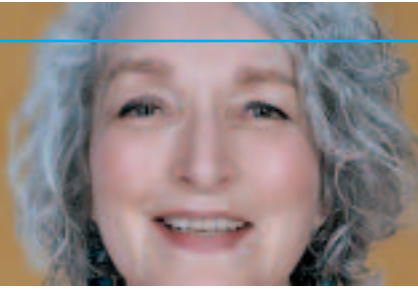
« Simple et pratique, cela ne m'a pris que quelques minutes »

LE CANCER DE L'INTESTIN, UN CANCER TRÈS FRÉQUENT...

Le cancer de l'intestin, aussi appelé cancer colorectal, se développe lentement, le plus souvent à partir de petites lésions nommées polypes. Ils apparaissent sur la paroi de l'intestin. Certains vont grossir, se mettre à saigner et peuvent évoluer vers un cancer.

On diagnostique parfois tardivement le cancer de l'intestin. Les saignements sont rarement visibles à l'œil nu et les autres signes d'alertes sont souvent tardifs.

**LE CANCER DE L'INTESTIN :
2^{ÈME} CAUSE DE DÉCÈS
PAR CANCER EN FRANCE**



« Je ne pensais pas pouvoir faire un test de dépistage chez moi »

...QU'ON PEUT DÉCELER AVEC UN TEST SIMPLE, À FAIRE CHEZ SOI

Les pouvoirs publics proposent aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans de réaliser un test qui permet de détecter des traces de sang dans les selles.

Il s'agit, en pratique, de prélever un peu de vos selles (matières fécales) et de les envoyer à analyser. Si une présence de sang est identifiée, une coloscopie est prescrite pour en déterminer précisément l'origine. Cet examen permet de visualiser l'intérieur de l'intestin. On peut ainsi déceler très tôt la présence de polypes pour les retirer avant qu'ils n'évoluent en cancer.

Plus on intervient tôt, plus les traitements sont simples et les chances de guérison importantes.

**LE DÉPISTAGE : UNE BONNE
HABITUDE DE SANTÉ**

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DE L'INTESTIN EN PRATIQUE

- 1 Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité tous les deux ans par le centre de coordination du dépistage des cancers, à retirer un test de dépistage chez votre médecin traitant.
- 2 Compte-tenu de votre histoire personnelle, votre médecin traitant détermine si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous remet le test et vous explique comment l'utiliser.
- 3 Le test à faire chez soi est très simple. Il suffit de déposer un peu de selles sur les plaquettes en carton prévues à cet effet.
- 4 Vous l'envoyez alors au centre de lecture dans l'enveloppe préaffranchie qui vous est fournie avec le test.
- 5 Les résultats sont envoyés chez vous et chez votre médecin traitant dans un délai de 15 jours environ.

Un test négatif

Cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Vous serez invité à le renouveler tous les deux ans. Dans l'intervalle, si des troubles digestifs (modification du transit intestinal, saignement, douleur, ...) apparaissent consultez votre médecin traitant. Il peut arriver que certains polypes ou cancers ne soient pas identifiés par le test, car ils ne saignent pas au moment des prélèvements.

Un test positif

Cela signifie que du sang a été détecté dans vos selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin vous prescrira une coloscopie, réalisée par un gastro-entérologue. Il vous expliquera la manière dont se déroule cet examen, ses avantages et ses rares complications.